

# DEVENIR APS ASD

Acteur Prévention Secours Aide et  
Soin à Domicile

**SECTEUR ASD – AIDE ET SOIN A  
DOMICILE**



**Nathalie VAN CELST**  
AMN CONSEIL ET FORMATION

**FORMATION**  
**ACTEUR PREVENTION SECOURS**  
**AIDE ET SOINS A DOMICILE**  
**APS ASD**

**(Durée : 4,5 jours (32 heures))**

**Public**

Tout personnel travaillant dans le secteur de l'aide et des soins à domicile

**Prérequis**

Aucun

**Objectifs**

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans sa structure
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- Intervenir face à une situation d'accident du travail

**Contenu**

**Cerner le dispositif APS-ASD dans sa globalité**

- Définition de la prévention, les différents acteurs de la prévention, les enjeux
- Le double rôle de l'APS-ASD : préventeur et secouriste

**Situer l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique**

- Les notions d'AT-MP
- Les notions de danger, risque et dommage
- Les notions de base d'anatomie-physiologie, les différentes atteintes de l'appareil locomoteur

**Analyser sa propre situation de travail et dégager des pistes de solution**

- La notion de situation de travail et les déterminants de l'activité
- Les principes généraux de prévention
- La construction et la hiérarchisation de pistes de solution

**Adopter un comportement adapté en cas d'accidents**

- Mettre en sécurité une situation d'accident
- Examiner une personne en vue de lui porter secours
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
- Adopter la conduite adaptée aux différents signes indiquant qu'une vie est menacée

**Accompagner la mobilité de la personne aidée : la démarche ALM**

- Les enjeux de l'ALM

- Les déplacements naturels
- Le schéma décisionnel
- Les aides techniques
- Mise en œuvre de l'accompagnement en prenant soin de l'autre et de soi

### **Méthodes et outils**

La formation alterne exposés théoriques, études de cas issues de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession et s'appuie sur un plan d'action personnalisé.

### **Mode de validation**

Un certificat d'APS ASD est délivré par l'intermédiaire d'AMN CONSEIL ET FORMATION aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves d'évaluation certificatives.

Pour conserver sa certification, l'APS ASD doit participer à une formation de « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) d'une durée de 14h (2j) par période de 24 mois.

### **Modalités de la formation**

Face à face pédagogique : 32 heures réparties en 4,5 jours non consécutifs (3j + 1,5j).  
Effectif : de 4 à 10 stagiaires.

### **Intervenant**

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur APS ASD certifié par le réseau prévention.

*L'APS ASD est acteur PRAP 2S par équivalence.  
L'APS ASD est SST par équivalence.*

**PROGRAMME DE FORMATION  
APS ASD**

JOUR 1	
9h00 – 12h30	Ouverture de la formation. Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation Présentation du dispositif et rôle des différents acteurs Les enjeux de la prévention et de la démarche ALM Les risques du métier et leurs conséquences sur la santé
13h30 – 17h00	La démarche ALM Les déplacements naturels Le schéma décisionnel Les modalités d'assistance
JOUR 2	
9h00 – 12h30	Observation et analyse de situation de travail Les pistes d'amélioration La remontée des informations
13h30 – 17h00	Le cadre juridique face à une situation d'accident de travail Réaliser une protection adaptée en cas d'accident de travail Examiner une victime Alerter ou faire alerter Secourir - Saignement abondant - Etouffement
JOUR 3	
9h00 – 12h30	Mises en situation des scénarii Préparation aux épreuves certificatives DC4
13h30 – 17h00	Secourir (suite) - Victime qui se plaint de malaise - Victime qui se plaint de brûlures - Victime qui se plaint de douleurs empêchant certains mouvements - Victime qui ne saigne pas abondamment - Victime qui respire mais ne répond pas - Victime qui ne répond pas et ne respire pas (RCP, et DEA)  Consignes de travail intersession

**INTERSESSION**

Analyse d'une situation de travail dangereuse réelle à l'aide de la grille outil

<b>JOUR 4</b>	
8h30 – 12h30	Présentation par les apprenants et débriefing par le formateur sur le travail intersession : évaluation des compétences <b>ECDC1 – ECDC2</b> Mises en situation des scénarii Préparation aux épreuves certificatives DC4
13h30 – 17h00	Epreuve certificative ALM (cas concret de mise en œuvre d'un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de l'autre et de soi et justification) : évaluation des compétences <b>ECDC3</b>
<b>JOUR 5</b>	
9h00 – 12h30 ou 13h30 – 17h00	Secourir - Rappel - Victime qui ne répond pas et ne respire pas (suite) Epreuve certificative (secours) : évaluation des compétences <b>ECDC4</b>  <b>Bilan de la formation</b>